

**ASS .LES COPINES DU FAIT MAIN
VAREN
SALLE DES FETES "CLAUDE TEIL "**

Dimanche 14 juin 2026 DE 9H 0 17H 30

Règlement

1. le vide "atelier loisirs créatif ""maison " jardin "

rassemble des particuliers et professionnels qui souhaitent vendre des articles concernant :

Atelier loisirs créatifs:tissus, mercerie, machines à coudre broderie, ,perles,materiels scrap ,revues fournitures diverses réalisations personnelles ect

Maison:linge de maison ,vaisselle livres,meuble,ect

Jardin :meublier outils plantes ect

seuls les articles liés à notre activité seront acceptés

2.Emplacements

Exterieur stand nu de 3x3 m **Salle** stand de 2x1,5m table et chaise comprises maxi 3stands par exposant

les emplacements sont attribués suivant l'ordre d'inscription

3Inscription

Aucune inscription ne sera enregistrée sans l'attestation d'inscription dûment remplie et son règlement **a retourner avant le 1er juin 2026**

en raison des decrets 881039 et 881040 concernant la vente des biens les exposants voudront bien veiller etre en regle avec la legislation en vigueur et fournir les renseignements aux organisateurs afin de pouvoir etre inscrits sur le registre de la manifestation

4. Annulation

l'association les copines du fait main se reserve le droit d'annuler la manifestation pour cause exceptionnelle

l'exposant pourra annuler son inscription par écrit **avant le 7 juin** passé cette date aucun remboursement ne sera effectué

Installation et remballage

l'installation se fera à partir de 7h jusqu'à 8h30 **les vehicules devront etre retirés après déchargement ,aucun remballage avant la fermeture au public (17h30) ne sera accepté et possible**

Tout stand inoccupé à 8h sera réattribué

les exposants s'engagent a n'utiliser que la surface octroyée et respecter les directives des organisateurs

lu et approuvé

la presidente